

SAINT-GOBAIN
AG 2009 : RÉSULTATS DES VOTES

Rés.	Objet	Résultat	Pour	Contre	Abstentions
PARTIE ORDINAIRE					
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008	adoptée	97,94%	2,02%	0,04%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008	adoptée	97,53%	2,43%	0,04%
3	Fixation du dividende à 1 euro par action	adoptée	98,25%	1,70%	0,05%
4	Option pour le paiement du dividende en actions Prix d'émission de l'action 22,83 €	adoptée	98,65%	1,29%	0,06%
5	Approbation de deux conventions intervenues entre la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN et BNP PARIBAS	adoptée	99,78%	0,16%	0,06%
6	Autorisation à donner au Conseil d'administration d'acheter jusqu'à 10 % des actions de la Société	adoptée	99,78%	0,16%	0,06%
7	Nomination de M. Gilles SCHNEPP en qualité d'administrateur en remplacement de M. Gianpaolo CACCINI	adoptée	86,97%	12,97%	0,06%
8	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Gerhard CROMME	adoptée	83,02%	16,94%	0,04%
9	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Martin FOLZ	adoptée	90,38%	9,56%	0,06%
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michel PÉBEREAU	adoptée	78,98%	20,94%	0,08%
11	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Cyril SPINETTA	adoptée	94,79%	5,16%	0,05%
12	Ratification de la cooptation de M. Frédéric LEMOINE en qualité d'administrateur	adoptée	86,02%	13,92%	0,06%
PARTIE EXTRAORDINAIRE					
13	Renouvellement de la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'environ 40 % du capital social	adoptée	98,45%	1,50%	0,05%
14	Renouvellement de la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec délai de priorité pour les actionnaires, dans la limite d'environ 15 % du capital social, qui s'imputeraient sur le montant de la résolution précédente	adoptée	78,87%	21,07%	0,06%
15	Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'augmentations du capital social sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % des émissions initiales, qui s'imputeraient sur le montant de la résolution précédente	adoptée	82,81%	17,14%	0,05%
16	Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital social, qui s'imputeraient sur le montant de la 14ème résolution	adoptée	97,23%	2,71%	0,06%
17	Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, dans la limite d'environ 5 % du capital social, qui s'imputeraient sur le montant de la 13ème résolution (Conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires)	adoptée	99,76%	0,19%	0,05%
18	Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'administration de procéder à des émissions de titres de capital réservées aux adhérents du Plan d'Epargne du Groupe, dans la limite d'environ 5 % du capital social	adoptée	88,96%	10,97%	0,07%
19	Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options d'achat ou de souscription d'actions, dans la limite de 3 % du capital social	adoptée	76,47%	23,48%	0,05%

20	Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions, dans la limite de 1 % du capital social, qui s'imputerait sur le montant de la résolution précédente	adoptée	73,73%	26,21%	0,06%
21	Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'administration d'annuler jusqu'à 10 % des actions de la Société par période de vingt-quatre mois	adoptée	97,94%	2,00%	0,06%
22	Renouvellement de la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie de Saint-Gobain, dans la limite d'environ 25 % du capital social. (Conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires)	adoptée	84,12%	15,82%	0,06%
23	Pouvoirs pour formalités.	adoptée	99,80%	0,13%	0,07%

Nombre d'actions ayant droit de vote : 494 489 821

Nombre de droits de vote exerçables : 515 405 864

Nombre d'actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance : 31 904

Nombre d'actions présentes, représentées et ayant voté par correspondance : 313 803 844, soit 63,46% du nombre d'actions ayant droit de vote

Nombre de voix présentes, représentées et ayant voté par correspondance : 333 853 233, soit 64,77% du nombre total de droits de vote